

---

**La Commission sur la gestion de l'eau au Québec**

---

**L'approche écosystémique et la gestion par bassin versant  
Séance thématique  
4 juin 1999**

**Présentation de Madame Francine Trépanier, présidente du Réseau d'OR et directrice générale de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption.**

Le contexte environnemental du début des années 80, la création du programme d'assainissement des eaux au Québec annoncé alors par monsieur Marcel Léger, favorisèrent l'émergence D'ORGANISMES DE RIVIÈRE voués à la restauration, la protection et la mise en valeur des cours d'eau du Québec.

Ces organismes, issus des forces vives du milieu, contribuent depuis de nombreuses années à la prise de conscience et à la reconnaissance de la valeur inestimable que représente la ressource eau pour le Québec et de son importance capitale sur la santé des écosystèmes dont l'Homme fait partie intégrante.

Que ces groupes, majoritairement formés de bénévoles, soient nés pour réagir face à des usages récréatifs perdus, des espèces en voie de disparition ou tout simplement à titre d'amants de la nature qui souhaitent redonner la qualité du paysage à une rivière ; chacun à leur façon, par leur bataille et leur détermination, ces organismes ont fait progresser de façon significative la protection et la mise en valeur de ce patrimoine collectif que sont les rivières du Québec.

Mentionnons qu'ils ont à leur actif plusieurs projets d'envergure dont notamment l'introduction du saumon atlantique dans la rivière Jacques-Cartier, la mobilisation et l'implication du milieu par l'utilisation de contrats de rivière sur la rivière Sainte-Anne, la tenue de forums annuels réunissant les partenaires québécois et new-yorkais du bassin de la rivière Châteauguay, l'initiative , avec la participation active du milieu, de l'arrêt du flottage de bois sur la rivière Saint-Maurice, le projet de gestion par bassin versant de la rivière Boyer afin d'y restaurer la principale frayère à éperlan de l'estuaire du Saint-Laurent, la restitution des usages récréatifs des rivières Magog et Saint-François à des centaines de milliers de citoyens, l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement en étroite collaboration avec quatre municipalités riveraines ayant permis de protéger et de mettre en valeur un tronçon de 54 km sur la rivière L'Assomption.

Il y a actuellement au Québec plusieurs de ces organismes qui œuvrent à l'échelle du bassin versant de leur rivière et qui le font dans une perspective de gestion intégrée des ressources et ce dans un esprit de développement durable.

Ces organismes dont certains existent depuis plus de 15 ans, connaissent les avantages et les contraintes reliés à la gestion de l'eau par bassin versant dans le contexte qui prévaut actuellement au Québec pour la gestion du territoire.

Depuis 1995, de nombreux efforts ont été déployés en vue de regrouper et de supporter les organismes qui travaillent à protéger, restaurer et mettre en valeur les rivières du Québec.

Ces organismes se sont dotés d'un outil remarquable pour les aider à accomplir leur mission sur les rivières et leur bassin versant soit le Réseau des Organismes de Rivière du Québec (Le Réseau D'OR).

Fondé en 1997, le Réseau permet de regrouper et de supporter les organismes de rivière en favorisant la diffusion d'information et l'échange d'expertise, mettant ainsi à profit 250 ans d'expérience cumulée.

Dans ce processus de partage et d'échange d'expertise, en initiant la concertation et en favorisant la synergie avec le milieu, nos organismes progressent tout en jetant les bases d'une gestion de l'eau par bassin versant dans leur communauté et ce, sans attendre de modèle.

Le Réseau d'OR de part son rôle et ses mandats, favorise l'approche écosystémique à l'échelle d'une gestion par bassin versant. L'approche écosystémique pour le Réseau d'OR est un concept qui reconnaît que les êtres humains font partie intégrante de la nature et que la santé et le bien-être humain sont étroitement liés à la santé de l'écosystème. Un écosystème est un terme désignant un système comprenant à la fois la communauté des organismes vivants et les facteurs physiques qui interagissent entre eux en façonnant leur environnement, comme l'eau, la terre et l'air.

L'approche écosystémique combine les nouvelles perspectives écologiques de la science et une compréhension des facteurs sociaux et économiques qui façonnent les attitudes, les perceptions et le comportement des humains. Étant donné que tous les éléments d'un écosystème (physiques, chimiques et biologiques) sont interdépendants, les ressources doivent être gérées comme des systèmes dynamiques et intégrées plutôt que comme des éléments indépendants et distincts.

En pratique, cette gestion suppose que tous les intervenants doivent comprendre les conséquences de leurs gestes sur la durabilité des écosystèmes.

Dans ce cheminement important qui mènera le gouvernement du Québec vers une politique québécoise de l'eau, nous croyons qu'il serait important de doter le Québec d'un répertoire des acquis, expériences et erreurs vécus par les organismes de rivière du Québec afin d'en faire bénéficier l'ensemble des intervenants concernés par la protection de la ressource eau, et ainsi aider à mieux cheminer dans ce processus.

Ce portrait de l'expérience québécoise nous offrirait des outils de gestion de bassins versants novateurs et adaptés à la réalité géopolitique des citoyens du Québec.

À cet effet, je me permettrai donc de vous présenter l'expérience terrain que je connais bien, soit, celle de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption au sein de laquelle j'œuvre à titre de directrice générale depuis plus de 10 ans.

Issue d'un groupe de citoyens préoccupés par la dégradation de la rivière L'Assomption, ce lieu privilégié qui autrefois avait fait la joie de nombreuses heures de loisirs, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption fut légalement constituée le 27 avril 1983. Ce fut dès lors, ce que j'appellerais l'Union des Artisans de la rivière.

Réunissant, et ce depuis plus de 15 ans, des intervenants ayant des approches différentes et provenant autant des domaines économique, social, politique et environnemental, elle a su développer avec les partenaires du milieu une approche de complémentarité et de concertation répondant aux préoccupations et aux besoins locaux et régionaux.

S'étant dotée d'un plan directeur de développement en 1985 avec pour objectif premier la mise en valeur de la rivière L'Assomption sur un tronçon de 54 km, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption a donné priorité à une approche d'actions sur le terrain, alliant ses objectifs écologiques à ceux de ses partenaires, dont le développement des multiples potentiels du bassin de la rivière L'Assomption.

Un objectif commun les unit dans cette belle aventure : redonner la rivière aux citoyens dans un souci de développement durable.

Voici donc en bref ce qui nous distingue ...

Notre corporation bénéficie d'une permanence depuis plus de 12 ans.

Dès sa fondation, cet organisme de rivière a développé une approche favorisant l'implication de tous les acteurs régionaux.

Dès 1985, "les forces vives du milieu" étaient représentées, soit par quatre (4) intervenants du milieu municipal, quatre (4) intervenants de la population, deux (2) du secteur économique, deux (2) du secteur de l'environnement, un (1) du secteur de l'éducation, un (1) du secteur de la culture et un (1) du secteur récréotouristique.

Notre principale force est d'avoir été, dès le début, à l'écoute du milieu municipal et de sa population.

Il ne faut pas se le cacher, les municipalités jouent un rôle de premier plan dans la destinée de nos cours d'eau. Responsables par leur représentativité au sein des M.R.C., des usages du territoire et des règles qui doivent s'y appliquer, ces dernières profilent le devenir de nos bassins.

Dans une préoccupation d'élu, la satisfaction de l'électeur passe avant toute chose. De plus, le développement économique sur son territoire est un enjeu qui lui tient à cœur.

Une question de financement, de développement et d'image dont il faut tenir compte. Il faut donc savoir rejoindre leur objectif de donner des services à la population, et ceux de nos organismes de rivière visant à protéger les cours d'eau ...

C'est un exercice de concertation, de sensibilisation et d'éducation qui amène en bout de ligne à modifier avec subtilité, l'approche de nos partenaires; un tour de force qui est basé sur la notion de "compromis".

Dans ce cheminement, nous avons identifié des forces, des faiblesses et des enjeux.

#### **FORCES :**

- Représentativité régionale de tous les secteurs d'activités au sein du conseil d'administration : selon les dossiers traités, l'expertise de chacun est mise à profit dans ce cheminement ;
- Permanence assurée par un fond de roulement de base versé par le milieu municipal ;
- Prise en charge d'activités récurrentes qui sont sources d'amusement, d'émerveillement, de découverte et aussi de financement ;
- Reconnaissance par le milieu municipal en tant que partenaire privilégié dans tout ce qui a trait à la mise en valeur et au développement des multiples potentiels de la rivière L'Assomption.

#### **FAIBLESSES :**

- Conseil d'administration bénévole, donc disponibilité restreinte ;
- Développement à la merci des différentes sources de financement fédéral, provincial, public, privé, etc. (saga des demandes de subvention).

#### **ENJEUX :**

- Implanter une gestion intégrée de la ressource eau sur l'ensemble du bassin versant de la rivière L'Assomption ;
- Développer une approche "contrat de services" afin d'assurer un suivi sur les actions et réalisations entreprises sur le terrain. Il est primordial d'avoir un organisme porteur à l'échelle d'un bassin versant ;
- Assurer le financement de base pour une équipe de travail permanente.

Dans son cheminement planifié depuis 1995, visant une gestion de l'eau par bassin versant, la C.A.R.A. a franchi différentes étapes dont la modification de la composition de son conseil d'administration en adoptant une représentativité élargie portant le nombre d'administrateurs de quinze (15) à vingt-trois (23).

Ainsi le milieu municipal lanadois est mieux représenté, soit deux (2) représentants par M.R.C., le secteur agricole a maintenant deux (2) sièges et le secteur de la santé un (1).

C'est donc à l'intérieur de comités de travail, répartis en fonction de différents enjeux dont "Le partenariat avec le milieu, Plan Stratégique du bassin versant de la rivière L'Assomption, Plan de développement et Plan de financement", que les intervenants du milieu lanadois sont invités à s'impliquer selon leur intérêt dans une dynamique qui profilera cette nouvelle structure régionale.

Donc, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, communément appelée (C.A.R.A.), mène sa barque depuis plus de 15 ans déjà, alliant aménagement, protection, recherche sur le terrain, études de toutes sortes, développement durable et surtout, le don de la rivière L'Assomption à ses citoyens, et ce, en gardant le "cap" vers cette avenue incontournable en matière de gestion de l'eau au Québec, la gestion par bassin versant.

*Francine Héparne*  
4 Juin 99